► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit vous invite à découvrir les paysages viticoles et le patrimoine en pierre dorée qui font le charme de ce territoire, aux confins sud du Beaujolais.

Grimpez jusqu'au pied de La Madone au lieu-dit Le Chatelet, point culminant de la commune, pour apprécier l'étendue de ce plateau légèrement vallonné entre les vallées de l'Azergue et de La Turdine. Puis, de retour dans le bourg, flânez quelques instants à l'ombre du tilleul du roi Henri VI planté il y a 400 ans !

▶ DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- Quittez le square du Pigeonnier en prenant la route sur votre droite après l'église puis empruntez la RD 118 sur votre gauche.
- Au rond-point, prenez la Montée de la Grand Croix sur votre gauche pour rejoindre la RD 118 et la parcourir sur 500m. Aller-retour possible au point de vue de La Madone (160 m sur la gauche).
- Laissez la RD 118 en empruntant le chemin légèrement sur votre droite jusqu'au chemin de la Joye et poursuivez pour rejoindre la rue François Gillet. Empruntez-la sur votre gauche.
- 3 Prenez ensuite la première route sur votre droite puis un chemin sur votre gauche.
- A la route, empruntez le chemin sur votre droite jusqu'à la RD 118 et poursuivez sur votre gauche.
- Prenez le deuxième chemin sur votre droite jusqu'à la route, poursuivez à droite puis à gauche par le chemin de terre.
- Rejoignez la route que vous empruntez sur votre droite, puis sur votre gauche à la patte d'oie.
- A l'intersection, prenez à gauche puis empruntez le chemin légèrement sur votre gauche pour poursuivre droit devant pendant 1,5 km jusqu'à la RD 134. Prenez-la sur votre gauche sur 600 m.
- 8 Prenez le chemin à droite puis la route sur votre gauche et de nouveau le chemin sur votre droite.
- (9) A la sortie du chemin, prenez la route des Landes sur votre gauche pendant 800 m.
- 10 Rejoignez l'arrivée en empruntant la route sur votre gauche.



▶ Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

LE PAYS DE L'ARBRESLE



Commune... •Sarcey

Distance.... ←9 Km

Dénivelé..... †236 m

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :

Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle 04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :

04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr www.paysdelarbresle.fr



CIRCUIT

Le vieux tilleul

▶ DÉPART :

Square du pigeonnier

► BALISAGE :

Suivre n° 50 sur 🛖







- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- Restez courtois avec les autres usagers.
- Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées et les zones
- Ne faîtes pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ► Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de l'environnement.

